

Gilbert Levet

Veux-tu ne pas m'épouser ?

J'ai intitulé mon propos de ce soir : « Veux-tu ne pas m'épouser » à partir d'un entretien avec un jeune couple.

Je partirai de ce que l'on peut entendre de ce qu'ils disent à propos du mariage, puis j'essaierai de faire un lien en cette période de PACS, enfin, d'en tirer certaines remarques en posant que la psychanalyse ça sert sur un divan mais ça peut aussi servir comme outil d'analyse de ce qui se passe dans ce monde.

Et je me référerai bien sûr à ce séminaire de Jacques Lacan, le séminaire XVII intitulé « L'Envers de la Psychanalyse » et à son analyse des quatre discours. Vous savez que ces quatre discours sont ceux du Maître, de l'Hystérique, de l'Universitaire et de l'Analyste. Ce séminaire s'appelle « L'envers de la Psychanalyse » justement parce que Lacan décrit le discours de l'Analyste comme l'envers du discours du Maître, envers par rapport à l'objet a :

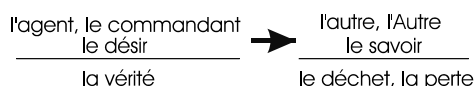
Maître

$\frac{S1}{\$}$	$\frac{S2}{a}$
-----------------	----------------

Analyste

$\frac{a}{S2}$	$\frac{\$}{S1}$
----------------	-----------------

Vous savez aussi que l'agencement de ces discours tourne autour d'une matrice qui pourrait s'écrire :



Dans le cas du discours du Maître, il faut le lire comme un moment. Ce moment où un Signifiant Maître, S1, entre en rapport avec un savoir, S2, qui est déjà un réseau de signifiants. Dès lors que ce rapport se fait, de là surgit un sujet. De ce mouvement, le rapport et le surgissement, se produit une perte, l'objet a, objet a qui n'a pas de contact avec le sujet mais qui le sous-tend. C'est l'époque où Lacan a commencé à appeler son objet a « le plus-de-jour », qui rapproche de la plus value économique, c'est à dire ce qui reste d'une production, qui n'est pas distribué mais réinvesti. Réinvesti ici dans le sujet sans que celui-ci, bien sûr, ne le sache ni le connaisse.

On peut mettre n'importe quel signifiant en place de S1. Par exemple, une dame me rapportait dimanche les propos de sa sœur dans ses rapports à son petit ami. Je cite les propos de la sœur : « C'est un garçon bien, il gagne 80.000 francs par mois ». Voilà, vous avez l'argent en position de S1. Vous sentez bien que cela renvoie pour elle à un réseau de signifiants, S2, et vous pouvez entendre quelque chose du sujet derrière cette petite phrase. Mais quelle est la perte ? Ici, on ne peut le savoir.

A l'inverse, dans le discours de l'Analyste, vous voyez que c'est l'objet a qui est l'agent, qui est aux commandes, et là je cite Lacan : « sa position est subjectivement celle de l'objet a, en tant que cet objet a désigne précisément ce qui, des effets du discours, se présente comme le plus opaque, comme depuis longtemps méconnu, et pourtant essentiel. Il s'agit de l'effet de discours qui est effet de rejet » (page 47).

Ce couple donc. Ils ont la trentaine, deux enfants et vivent en concubinage depuis 8 ans. Une remarque encore pour vous signaler que 40% des naissances en France le sont de parents concubins : il ne s'agit donc pas de quelque chose de marginal. Il y a un peu de tirage dans le couple parce qu'elle voudrait aujourd'hui se marier et que lui n'est pas très d'accord.

Je vais commencer par vous répéter leurs dires et peut-être donc leurs discours.

Elle dit d'abord que l'idée du mariage ne les a pas effleurés pendant des années. Quelles sont les raisons qu'elle avance pour réclamer aujourd'hui ce mariage ? Je les ai classées par rubriques. Il s'agit bien sûr d'un classement approximatif.

A) Dans le domaine de ses relations aux autres, domaine social, des conventions, et dans une certaine mesure de l'imaginaire social.

Vous allez voir que dans ce domaine tout y passe : les copines, les conventions, les enfants, maman et la normalité. Je cite :

- La plupart de mes copines ont la bague au doigt.

- Quand on s'est dit « oui » devant tout le monde, on se dédit moins facilement. (Ça c'est une phrase qui pourrait faire mourir de rire beaucoup d'hommes politiques dont le sport est de retourner leur veste).

- Je ne suis pas insensible non plus à l'aspect conventions sociales.

- Quant aux enfants, j'aimerais leur offrir une structure plus traditionnelle. Ne serait ce que vis-à-vis des copains.

- Quitte à vivre en couple autant être cohérent avec son mode de vie et présenter une façade lisse, une apparence de normalité.

- Ça remettrait les choses en place avec mes parents, et en particulier ma mère. Pour sa génération le mariage est une sorte de rite d'initiation au monde des adultes.

B) Dans le domaine de son intimité, de son image propre, de sa place en tant qu'objet de désir ou d'objet du désir :

- Ça me rassurerait aussi, moi qui doute depuis toujours de moi, qu'il me choisisse devant tout le monde.

- Le mariage reste un fantasme romantique que j'ai envie de vivre une fois dans ma vie.

- Ça ne me flatte plus, au contraire, ça m'énerve qu'on m'appelle « Mademoiselle ». Et elle rajoute : Mais allez faire comprendre cela à un type qui, marié ou pas, sera appelé « Monsieur ».

- Je n'ai pas envie de lui arracher un « oui » par K.O.

- Je ne peux pas m'empêcher de me demander pourquoi il ne veut pas de moi pour de vrai.

C) Dans le domaine de ce qui pourrait se rapprocher du symbolique, de ce qui pourraient s'entendre comme des signifiants :

- Ce que j'attends du mariage ? Rien et tout à la fois. Pour moi c'est se projeter ensemble dans l'avenir. J'ai l'impression que l'on vit notre relation au jour le jour.

- Le mariage, pour moi, c'est un engagement qui apporte une dimension supplémentaire. Le côté symbolique.

- La différence entre concubiner et se marier c'est que, dans le premier cas, on part du principe que ça ne peut pas marcher ; dans le second que ça peut marcher.

Peut-on parler ici d'un discours et si oui de quel discours ? Ou, plutôt peut-on parler de l'alternance de plusieurs discours ?

Dans les passages que j'ai classés dans le domaine social, le discours est souvent porteur de S1 ou de S2 en place d'agent, donnant là un discours du maître, ou du conventionnel.

Mais le plus souvent on voit apparaître le discours de l'hystérique que je vous rappelle :

$$\begin{array}{c} \frac{\$}{a} \quad \frac{S1}{S2} \end{array}$$

La place de l'agent est occupée ici par le sujet et son désir. Dans ce discours, je reprends la phrase de Lacan : « Ce qui lui importe, à l'hystérique, c'est que l'autre qui s'appelle l'homme sache quel objet précieux elle devient dans ce contexte du discours » (page 37).

Vous voyez aussi qu'il n'y a peu de lien entre cet agent et le savoir S2, parce que celui-ci est ici en place de déchet.

Lacan, page 37 : « Ce qu'à la limite l'hystérique veut que l'on sache, c'est que le langage dérape sur l'ampleur de ce qu'elle peut ouvrir, comme femme, sur la jouissance ». La jouissance, c'est justement de cela dont il a peur son concubin.

Lui que dit-il ? En fait son discours est très différent. Si la tonalité générale de la jeune femme était celle du désir, celle de ce monsieur est sous le signe de l'angoisse.

A) En ce qui concerne l'imaginaire social et le conventionnel, il dit seulement :

- Ça ferait plaisir aux parents et aux enfants.

B) Il évoque largement l'aspect financier des choses, ce qu'elle n'a pas du tout abordé :

- En plus, elle ne se rend pas compte de ce que ça recouvre une telle opération au niveau intendance !

- En revanche c'est clair que ça nous simplifierait la vie sur le plan matériel.

C) Il parle beaucoup de sa peur du divorce :

- La sécurité. Quelle sécurité ? Quand on voit les statistiques du divorce !

- J'ai peur aussi que le mariage, en nous procurant une fausse assurance, en nous incitant à nous relâcher, gâche les choses

- J'ai peur aussi à l'idée de faire tout un ramdam autour d'un engagement qui peut se solder, à terme, par un divorce.

D) Enfin, il parle d'elle aussi avec des phrases qui me semblent essentielles dans son discours. Essentielles parce qu'elles marquent son incompréhension de sa femme sinon de la femme, qui n'existe pas comme chacun sait depuis Lacan et en même temps son incompréhension du désir de la femme :

- Je la croyais rassurée depuis la naissance des enfants.

- Un choix superflu pour moi. Même pour elle, qu'est ce que ça lui apporterait ?

Enfin, il évoque dans ses dires ce qui peut être analysé soit comme un refus de l'Autre, soit comme la peur de cet appel à l'Autre. J'ai envie de dire la peur de l'Autre du mariage à travers celui qu'il a connu de ses parents et donc à l'Autre de la mère :

- Je n'arrive pas à concevoir qu'on puisse s'engager par contrat à aimer une personne pour la vie.

- A côté, je trouve que l'union libre est une preuve d'amour bien plus grande. Je ne suis pas avec elle par obligation mais par choix.

- Le fond du problème, c'est que ça fait surgir en moi de vieilles angoisses. J'ai pas peur de m'engager, je le suis déjà, mais j'ai peur de me sentir étouffé.

Comment peut-on analyser son discours ? Vous avez remarqué que ses dires sont marqués par la peur. Il avance d'abord des arguments financiers mais sa peur s'articule surtout autour de l'amour et du mariage. Comme s'il était porteur d'un savoir. Un savoir sur l'amour et le mariage.

Il est dans la lignée de ces théoriciens de l'amour courtois, (comme le répète Lacan dans ce séminaire) qui disent qu'il n'y a pas d'amour dans le mariage.

Son S1 c'est le mariage, qui plonge dans un savoir sur ce mariage, S2, mais un savoir qui ne se sait pas. De là surgit un sujet mais un sujet angoissé et qui ne connaît pas la source de son angoisse.

Quelle peut être la source de son angoisse ? Je disais plus haut que cela pouvait être l'angoisse de la jouissance. Pourquoi ? Quand on parle « jouissance » il s'agit de faire le lien

avec l'objet perdu, il s'agit de faire le lien avec cet interdit, interdit marqué par la fonction paternelle. Mais à côté de cela et je reprends encore une fois Lacan, page 89 : « il s'agit d'une dominance de la femme en tant que mère, et mère qui dit, mère qui ordonne et qui institue du même coup la dépendance du petit homme ». « La femme donne à la jouissance d'oser le masque de la répétition (c'est bien de cela dont il s'agit pour notre angoissé !). Elle porte vers le plus de jouir, parce qu'elle plonge ses racines, elle, la femme, comme la fleur, dans la jouissance elle-même. Les moyens de la jouissance sont ouverts au principe de ceci, qu'il ait renoncé à la jouissance close, étrangère, à la mère ».

Notre concubin a-t-il renoncé à cette jouissance close, à cette mère ? Ce n'est pas sûr. Et il le dit d'ailleurs qu'il pensait être tranquille parce qu'il lui avait fait deux enfants. Cela nous montre les enfants comme protection du père, comme étant en première ligne. Le mariage, pour lui, ouvre sur une dimension symbolique où il ne veut pas prendre le risque d'aller.

Mon risque à moi c'est que l'on me dise : mais alors c'est le déclin de la fonction paternelle ! Je dirai pour l'instant qu'on ne peut sûrement pas tirer de conclusion générale sur un simple exemple.

Notre concubin est peut-être rejoint sur ce terrain par Brassens dans sa chanson intitulée : « La non-demande en mariage » :

Vous connaissez le couplet : J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main. Ne gravons pas nos noms au bas d'un parchemin.

Citons quelques extraits de cette chanson :

Nous serons tous les deux prisonniers sur parole

On leur ôte bien des attraits/en dévoilant trop les secrets de Mélusine

Qu'en éternelle fiancée/ A la dame de mes pensées/ Toujours je pense.

Au-delà de ce cas précis, cet exemple m'a intéressé parce qu'il est survenu en pleine période de PACS, comme je vous l'ai dit. En fait j'ai essayé de vous amener jusqu'ici à faire un lien entre jouissance et mariage. Je vais essayer de garder ce fil conducteur avec ce qui ce passe ailleurs.

Le PACS donc. La situation est assez cocasse, je trouve. En effet, d'un côté on a de plus en plus de couples qui ne se marient pas, ce qui était impensable il y a seulement 30 ans. Et de l'autre côté, des couples qui eux n'ont pas droit au mariage et qui le réclament à corps et à cris.

Soit ! Les uns sont des couples hétérosexuels et les autres des couples homosexuels. Parce qu'il ne faut pas s'y tromper ceux que veut la majorité des couples homosexuels c'est un vrai mariage, avec les beaux costumes ou les belles robes blanches et Monsieur le Maire et, Oh ! , comble de l'horreur, Monsieur le curé. La pression étant de plus en plus forte il a fallu négocier et le résultat provisoire de cette négociation, c'est le Pacs. C'est à dire un pacte qui permet à un vrai couple homosexuel d'avoir quelques-uns des avantages financiers et du confort de vie des couples hétérosexuels, ça touche les baux d'habitation, l'héritage, la transmission d'une entreprise, etc. Le PACS, ce n'est pas encore un mariage, mais c'est un pas. Un pas de trop pour certains.

Car il a déjà une longue histoire. Il s'est déjà appelé le CUC, contrat d'union civile, puis le CUS, contrat d'union sociale, puis PIC, pacte d'intérêt commun, et enfin le PACS. Et comme il semble, à ce jour, remis aux calendes grecques, il aura probablement un autre nom.

Tout le monde a pu noter l'extraordinaire réticence, sinon la résistance que ce projet induit. Ce qui s'est passé à l'Assemblée Nationale en est une caricature. Mais on peut donner des détails : par exemple cette remarque faite à un député et rapporté par le journal Libération du 6 octobre : « Alors comme ça tu votes pour le mariage des pédés ». Autre exemple, un député a proposé dans un amendement que le couple homosexuel aille signer son PACS à la Direction des Services Vétérinaires du département ! Finalement c'est le Tribunal de Grande Instance qui a été retenu un temps, puis la Préfecture. Tout sauf à la Mairie, parce qu'à la Mairie il y a la représentation d'un grand Autre qui est Marianne, je devrais plutôt dire « Sainte Marianne » car elle remplace parfois une autre divinité dont je vous laisse donner le nom qu'il vous convient.

Il est tellement mal venu, ce PACS, qu'on décide de l'ouvrir à tout le monde : deux vieilles copines pour qu'elles paient moins d'impôt, le curé et sa bonne, deux frères agriculteurs.

Dans cette affaire on évite de parler de deux choses : d'une part de sexualité et d'autre part d'enfant - adopté ou non. En ce qui concerne la sexualité je donnerai la palme du bon goût à M. Pouliguen que je cite : « Deux lesbiennes qui vivent sous le même toit n'entretiennent pas systématiquement de relations sexuelles ». Non, elles font du tricot ! Même les psychanalystes y vont et je cite Tony Anatrella, psychanalyste

catholique : « En voulant légiférer, c'est l'homosexualité que l'on va légitimer et institutionnaliser à travers un contrat. Instituer l'homosexualité c'est légitimer la négation de la différence fondamentale à partir de laquelle toutes les autres deviennent possibles ».

C'est une bonne question : l'homosexualité nie-t-elle la différence des sexes ? Je n'en suis pas persuadé toujours car il existe de nombreuses formes d'homosexualité. C'est aussi souvent une question de choix d'objet.

Le problème me semble ailleurs. J'en veux pour preuve la personnalité des pourfendeurs de ce projet. En particulier Christine Boutin, celle-là même qui a tenu la parole durant 6 heures à l'Assemblée Nationale le soir de la débâcle du PACS. Elle est membre de la Sacrée Congrégation pour la Famille et de très nombreuses associations catholiques que certains qualifient d'intégristes. Elle manifestait quelques jours auparavant dans les rues de Paris avec des associations catholiques derrière des bannières qui disaient l'une « Satan l'a voulu, Jospin l'a fait » et l'autre « Vous rendrez compte à Dieu ».

Ce discours est le même que celui qui disait il n'y a pas si longtemps : « une femme honnête ne jouit pas ».

Bien évidemment de multiples facteurs entrent ici en jeu. Pour ne citer que celui de la jouissance il me semble que cet élément peut être évoqué ici. Parce que la jouissance, celle de la mère, a quelque chose qui fascine, au sens strict du terme, et ce, même au sein de notre mère l'Église. J'écoutai ce samedi un sociologue, Jacques MAITRE, qui parlait des grandes mystiques chrétiennes dans un propos qu'il avait intitulé « La nostalgie d'une symbiose originaire avec la mère dans la mystique affective féminine catholique ». Il y parlait en particulier de la position féminine du Christ pour ces femmes, qui, vous le savez ont été longtemps décrites par la psychiatrie comme de grandes hystériques. Vous savez, en regard de la jouissance, un Dieu maternant, même présenté comme un père, peut être entendu dans l'inconscient comme la grand-mère du monde. Lui donner des attributs masculins ne suffit pas. Ce rapport à la mère primitive est d'une telle prégnance, ce rapport fusionnel est d'une telle efficacité, que malgré un refoulement massif, il revient toujours. D'ailleurs les pathologies les plus graves que l'on puisse observer sont celles qui sont la conséquence soit d'un lien fusionnel que personne n'a pu dissoudre - la fameuse fonction paternelle - donc d'une promiscuité

avec la jouissance, soit d'une absence grave de ce lien.